



# INVITATION

## CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉONTOLOGIE COMMENT ABORDER LA QUESTION DE LA DEONTOLOGIE PENDANT L'EXERCICE D'UN MANDAT LOCAL ?

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Un an après la mise en place du référent déontologue auprès des élus locaux, et avec près de 110 collectivités aindinoises qui ont choisi le référent déontologue désigné par le CDG01, qu'en est-il de cette mission ?

Soucieux d'accompagner l'ensemble des collectivités du département et leurs élus locaux, le Centre de gestion en partenariat avec l'AMF de l'Ain vous propose une présentation des principes de la déontologie par M. Jean Pierre SUETY, magistrat retraité.

**Mercredi 15 mai 2024 de 18h00 à 20h,**  
*dans les locaux du CDG01, 145 chemin de Bellevue, 01960 PERONNAS,*

*Cette conférence sera suivie d'un buffet dinatoire,  
moment privilégié pour échanger  
avec le référent déontologue et les services du Centre de gestion.*

**Cette conférence est ouverte prioritairement aux maires et présidents des collectivités de l'Ain.** Si toutefois, vous souhaitez également faire participer vos adjoints ou conseillers municipaux, nous vous laissons le soin de leur transmettre la présente invitation.

**Inscription à retourner impérativement avant le 10 mai 2024 à [cdg01@cdg01.fr](mailto:cdg01@cdg01.fr)**  
(en inscrivant vos noms, prénoms, fonctions et collectivités)

Veillez croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, à l'assurance de mon meilleur dévouement.

A Péronnas, le 15 avril 2024

La Présidente,



Hélène CEDILEAU  
Maire de Péronnas